

Informations de base	
2000/0062B(CNS) CNS - Procédure de consultation Règlement	Procédure terminée
Lutte contre les mines terrestres antipersonnel dans les pays tiers autres que les pays en développement Subject 6.10.03 Contrôle des armements, non-prolifération nucléaire 6.30 Coopération au développement	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	